

# POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE 17 janvier 2018

## KAIROS et ses partenaires internationaux optimistes mais prudents quant au nouveau gardien des droits de la personne au Canada

Le ministre du Commerce international annonce la création, attendue de longue date, d'un ombudsman des droits de la personne

(Toronto, Ont.) – KAIROS et ses partenaires internationaux sont très encouragés par l'annonce du ministre du Commerce international sur la création d'un ombudsman canadien pour la responsabilité sociale des entreprises, le premier de ce genre au monde. La création de ce poste permettra de tenir les compagnies minières canadiennes et leurs filiales, ainsi que les secteurs du pétrole, du gaz et du textile, redevables des violations des droits de la personne dans leurs activités à l'étranger.

Cet ombudsman des droits de la personne pourra enquêter sur les plaintes concernant les opérations outremer des compagnies canadiennes et rendre publiques les allégations de préjudices. Le bureau de l'ombudsman fera des recommandations de redressement pour l'admissibilité des entreprises aux services gouvernementaux, et pourra recommander des réformes politiques et législatives.

Il est primordial que l'ombudsman soit totalement indépendant des entreprises et du gouvernement et ait le pouvoir d'exiger des documents. En collaboration avec le Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises (RCRCE), KAIROS suivra attentivement la mise en œuvre de ce nouveau bureau.

Cette annonce survient près de dix ans après que l'industrie et la société civile en aient fait la demande, et trois ans après que le RCRCE, dont Kairos fait partie, ait lancé la campagne <u>Une affaire de justice</u>. Depuis, plus de 100 000 Canadiens et des centaines d'organisations de la société civile du Canada et d'ailleurs ont ajouté leurs voix à cet appel pour un ombudsman des droits de la personne.

Pendant des années, KAIROS et ses partenaires internationaux ont demandé au Canada de tenir les compagnies minières canadiennes redevables pour des accusations de violations telles que la contamination de sources d'approvisionnement en eau, la spoliation, l'intimidation, les brutalités, les viols, et le meurtre, par les forces de sécurité des compagnies et le personnel militaire.

KAIROS a parrainé de nombreuses délégations auprès de communautés des pays du Sud concernées pour entendre leurs doléances et rencontrer les représentants des minières. KAIROS

a aussi reçu des représentants de partenaires et de communautés de ces régions affectées et organisé des rencontres avec la population canadienne et certains députés.

En mars 2017, KAIROS a organisé la venue d'une délégation de 5 personnes des Philippines, dont deux femmes leaders de communautés autochtones affectées par l'exploitation minière à Mindanao. Cette délégation a discuté des enjeux de militarisation et de violations des droits de la personne dans les communautés autochtones affectées par l'exploitation minière et de l'inaccessibilité du système judiciaire local pour obtenir réparation.

Les partenaires de KAIROS, particulièrement les femmes autochtones, ont souligné les graves impacts pour les femmes de l'extraction à grande échelle des ressources. L'extraction des ressources est souvent associée à l'augmentation de la violence faite aux femmes, et les impacts négatifs sur le plan social, écologique et économique sont souvent ressentis d'abord par les femmes, et les frappent plus durement. Le Canada a la responsabilité de prévenir la violence basée sur le genre. L'ombudsman devrait pouvoir aider le Canada à assumer cette responsabilité.

En adoptant officiellement *la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA), le Canada se doit aussi de faire en sorte que les communautés autochtones soient adéquatement consultées, et que leur droit au consentement préalable, libre et éclairé relativement aux projets miniers sur leurs terres, soit respecté.

L'ombudsman remplacera le controversé bureau du conseiller à la responsabilité sociale des entreprises (RSE) que le gouvernement canadien avait mis en place en 2010 et maintenu en 2014, après un long processus d'évaluation. Selon le RCRCE, les compagnies canadiennes n'ont pas coopéré avec le mécanisme des plaintes du bureau du conseiller RSE qui ne disposait pas de moyens pour les contraindre.

La capacité d'enquêtes indépendantes est la fonction clé d'un ombudsman. Pour pouvoir enquêter efficacement sur les violations des droits de la personne, l'ombudsman doit avoir l'autorité pour assigner des témoins à comparaître et exiger la production de documents. Un ombudsman efficace doit pouvoir opérer indépendamment d'Affaires mondiales Canada, y compris pour la gestion de son budget de fonctionnement.

Un Groupe consultatif multipartite a été créé pour conseiller le ministre d'Affaires mondiales Canada sur la diligence raisonnable que les entreprises canadiennes opérant à l'étranger doivent exercer en matière de conduite responsable des entreprises et de respect des droits de la personne. Le Groupe consultatif comprendra des membres nommés par le RCRCE et l'industrie.

En plus de la création d'un poste d'ombudsman, KAIROS et d'autres membres du RCRCE demandent au gouvernement fédéral de faciliter l'accès aux cours canadiennes pour les plaignants étrangers alléguant de préjudices relatifs aux opérations des compagnies canadiennes.

#### **CITATIONS:**

« Qu'ils soient du Canada, du Guatemala, ou des Philippines, les peuples autochtones ont en commun cet engagement envers la terre. Cela fait partie de ce qu'ils sont, alors quand cette terre

est bafouée, ils le ressentent dans leur corps, leur esprit et leur âme. C'est une profonde violation. » – *Jennifer Henry, directrice générale, KAIROS Canada.* 

- « Un ombudsman doit avoir la capacité de prioriser et de protéger les femmes qui se font souvent les porte-parole des impacts des activités minières sur leurs familles et leurs communautés, risquant ainsi les persécutions et la criminalisation. » Rachel Warden, coordonnatrice de Femmes de courage et des partenariats en Amérique latine à KAIROS.
- « Le RCRCE veut s'assurer que l'ombudsman pour les droits de la personne dispose des pouvoirs et de l'indépendance nécessaires à garantir sa crédibilité auprès de toutes les parties prenantes, incluant les communautés affectées par les activités des compagnies canadiennes à l'étranger. » *Emily Dwyer du Réseau canadien pour la reddition de compte des entreprises*.
- « Il est très important de permettre aux communautés déplacées par les compagnies minières canadiennes d'utiliser les mécanismes canadiens prévus pour tenir ces compagnies responsables de leurs actions. Les Philippines sont un pays où le soi-disant État de droit ne vaut que pour l'élite et les grandes compagnies. Pour les paysans ordinaires et les peuples autochtones, l'État de droit ne s'applique pas. Pour rendre les compagnies minières redevables de leurs actions, il est important de créer un poste d'ombudsman indépendant, capable d'enquêter et de poursuivre en justice les grandes compagnies minières. » Carlos Zarate, membre du Congrès des Philippines et président du comité de la Chambre sur les ressources naturelles.
- « Ce n'est pas que les hommes ne connaissent pas les impacts des activités minières, mais les femmes les vivent de manière différente. Nous pensons que c'est beaucoup plus violent. Quand nous voyons que les femmes sont victimes de harcèlement sexuel, de viols, de persécutions dans la communauté... La recherche démontre que lorsqu'une mine ou un gros projet de développement arrive, ce sont habituellement les femmes qui sont les plus affectées. » Natalia Atz Sunuc, témoin honoraire à la Commission de vérité et réconciliation du Canada (2013), Maya Kaqchikel, défenseure des droits de la personne, Guatemala
- « J'appuie la création d'un ombudsman pour tenir les compagnies minières redevables de leurs actions. Lorsque les droits des communautés locales ne sont pas respectés, l'ombudsman pourrait recommander que le gouvernement canadien retire tout soutien économique et politique à de telles compagnies basées ici en République démocratique du Congo. » Chantal Bilulu, coordonnatrice du programme femmes et enfants des Héritiers de la justice, République démocratique du Congo.

### À propos de KAIROS: Initiatives canadiennes de justice œcuménique

KAIROS est une organisation confessionnelle de justice sociale, composée de dix Églises et organisations religieuses canadiennes. Nos priorités sont les droits des Autochtones, les droits de la personne au niveau international, ainsi que la justice écologique et en matière de genre. Nous débattons d'enjeux communs, plaidons pour le changement social et nous associons avec les gens de foi et de bonne volonté dans l'action pour la transformation sociale. Apprenez-en davantage au: <a href="https://www.kairoscanada.org">www.kairoscanada.org</a>.

Contact Média: Cheryl McNamara, coordonnatrice média, KAIROS Canada 877-403-8933 poste 246 <u>cmcnamara@kairoscanada.org</u>